



Projet d'établissement 2017 - 2021

approuvé par le Conseil d'administration du 20 octobre 2015

Université de
Franche-Comté



Projet d'établissement

2017-2021

Université de Franche-Comté

Volet 1. Les axes stratégiques de développement de l'université de Franche-Comté

Établissement public de l'État, jouissant d'une autonomie consacrée par la loi, l'université de Franche-Comté entend réaffirmer son attachement à ses missions de service public et en tirer toutes les conséquences :

- sur sa propre gestion interne (1),
- sur son rôle dans la consolidation d'une politique de site promue par l'État (2) ;
- ainsi que, conformément à son identité d'établissement universitaire, sur les relations qu'elle tisse à travers le pays et le monde pour enrichir, de la diversité et de l'ouverture d'esprit, l'exercice de ses responsabilités sociales et économiques (3).

1. L'UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE. COLLECTIVITE PUBLIQUE ET AUTONOME

L'université de Franche-Comté s'affirme comme un **établissement autonome** qui prend à bras le corps la rénovation de sa gouvernance, l'affirmation d'une politique responsable des ressources humaines, l'exploitation volontariste de son patrimoine immobilier au service de l'ensemble de ses missions, et la recherche d'un modèle économique pérenne lui permettant de les remplir pleinement sur un long terme.

➤ La rénovation des principes de gouvernance

La loi du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche a sensiblement modifié les équilibres traditionnels de la gouvernance universitaire : transfert de compétences du conseil d'administration au conseil académique, suppression de certaines compétences propres du président de l'université au profit du conseil d'administration, mise en place d'un conseil des directeurs de composante. L'université de Franche-Comté avait anticipé nombre de ces évolutions (aucune utilisation du droit de veto par le président, mise sur pied dès le début du mandat d'un conseil des directeurs de composante associant des représentants de la recherche) et entend amplifier ce mouvement dans la recherche d'un équilibre entre un pilotage plus efficace de l'établissement et un plus grand partage des responsabilités, au plus près des activités académiques, en créant des « collegiums ».

- **Les collegiums, élément structurant de la dynamique universitaire**

La création de collegiums matérialise le projet de **structurer davantage la synergie entre la formation et la recherche**, ainsi que **les liens entre les activités académiques prises soli-**

dairement et les besoins économiques et sociaux du pays (voir les volets « formation » et « recherche » du projet).

Elle répond tout autant au dessein de **rénover en profondeur les modes de gouvernance de l'établissement** : conçus comme des regroupements de disciplines partageant des modèles d'évaluation équivalents, et composés d'unités de formation et de recherche, de centres de formation, d'instituts et/ou d'écoles, les collegiums constituent le **chaînon jusqu'alors manquant de la démocratie universitaire**, entre des conseils centraux parfois accusés d'être coupés de la réalité du terrain et des conseils de gestion – ceux des composantes – réduits à la pure gestion de leurs ressources et souvent privés, pour élaborer leurs propositions, de l'éclairage des enjeux d'une politique d'établissement cohérente.

Forts d'une **collégialité mêlant étroitement les intérêts des formations et ceux de la recherche** (au sein de chaque « conseil de collegium », les représentants de la recherche et ceux de la formation disposent du même nombre de voix) et dans la fidélité aux orientations politiques définies par les conseils centraux (communiquées par le président de l'université), les collegiums auront pour rôle d'élaborer les projets susceptibles de mettre en œuvre ces orientations dans chacun des cinq domaines scientifiques qui fondent l'identité de l'université de Franche-Comté.

Les champs disciplinaires couverts par les collegiums sont les suivants :

- *sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur ;*
- *sciences de la nature, environnement et territoire ;*
- *sciences juridiques, économiques et de gestion ;*
- *sciences de l'homme et humanités ;*
- *sciences de la santé et du sport.*

Il s'agit donc, en suscitant des collegiums la formulation de propositions dans le respect de cette double logique de la politique d'établissement et des spécificités des domaines concernés, **d'organiser la subsidiarité dans la prise de décision** tout en offrant à celle-ci la vision large, nécessaire, des enjeux propres à chaque grand domaine de formation et de recherche : en dépassant l'organisation et la culture facultaires de toute université pluridisciplinaire, les collegiums permettront aux conseils centraux de s'appuyer sur des propositions de nature à **concrétiser la politique de l'établissement selon un processus décisionnel ascendant**, qui offrira une meilleure compréhension de cette politique à tous les niveaux.

- **Le champ d'intervention des collegiums**

Instances contribuant à la réflexion sur la stratégie de l'université ainsi qu'à sa mise en œuvre, les collegiums seront formellement sollicités sur des sujets aussi importants que :

- **l'offre de formation** ;
- **la campagne d'emplois** des enseignants et des enseignants-chercheurs (et le cas échéant celle des personnels hospitalo-universitaires) ainsi que celle des personnels ingénieurs et techniciens affectés à la recherche et à la formation ;
- **le classement des projets de recherche** en réponse aux appels à projets de l'établissement, de la communauté d'universités et établissements Université Bourgogne Franche-Comté, et de la Région.

Les collegiums seront aussi consultés et pourront donc formuler des avis sur :

- l'assurance qualité des programmes de formation ;

- la mise en cohérence des politiques de recherche et de formation et les moyens qu'elle appelle ;
- la valorisation, le transfert et le développement des systèmes territoriaux d'innovation ;
- l'ouverture au monde socio-économique et la professionnalisation des formations ;
- la coordination du site Bourgogne Franche-Comté ;
- la mobilité internationale ;
- le positionnement de l'établissement à l'échelle régionale, nationale et internationale.

➤ **Le renforcement de la politique des ressources humaines**

Dans l'approfondissement des actions engagées au cours du contrat 2012-2016, l'université de Franche-Comté entend développer une politique des ressources humaines à partir des objectifs suivants.

- **Renforcer la sécurité juridique, garantir la transparence et améliorer la qualité des recrutements des enseignants-chercheurs, des enseignants et des personnels BIATSS**

Dès l'année 2015, la **procédure interne de sélection des enseignants-chercheurs** a prévu la « mise en situation professionnelle » ouverte par le décret du 2 septembre 2014, qui a permis de diversifier les critères du recrutement et de les adapter aux exigences de chaque champ disciplinaire. Plus largement, l'université de Franche-Comté s'engagera, dès 2015, dans la **démarche européenne de certification *Human Resources Strategy for Researchers* (HRS4R)**.

La phase d'auto-évaluation engagée en 2015, puis la mise en place d'un plan d'action qui se déploiera sur toute la durée du contrat, auront pour but principal d'assurer une meilleure efficacité du recrutement des enseignants-chercheurs et des enseignants. À travers cette démarche, l'établissement offre à nos postes une meilleure visibilité en les affichant dans le portail Euraxess.

Cette démarche HRS4R sera pour l'établissement un véritable levier pour engager parallèlement le service des personnels BIATSS dans une « **démarche qualité** » destinée à **professionnaliser les équipes** et à documenter l'ensemble des processus de recrutement et de gestion.

- **Accompagner et favoriser les parcours professionnels des personnels**

La longueur des carrières et la professionnalisation en cours de la fonction publique dans une « approche-métiers » de plus en plus assumée doit conduire l'établissement à **mieux accompagner les agents par la formation** – incluant la formation des formateurs. La création fin 2014 du SUNIP, service universitaire du numérique et de l'innovation pédagogique, devra notamment permettre aux équipes enseignantes de se former aux technologies innovantes en matière pédagogique.

L'établissement apporte un soin particulier à l'**accueil des primo-entrants**, en allégeant les services d'enseignement des enseignants-chercheurs à raison de 64 heures éq. TD, et privilégie les temps d'accueil et d'accompagnement de l'ensemble des personnels (journée de rentrée, formation à l'intégration d'une durée de cinq jours).

Au-delà de ces mesures spécifiques destinées aux nouveaux publics, l'université apporte un soin particulier à la **mobilité interne** des agents titulaires et contractuels en contrat à durée indéterminée, et s'engage dans une réflexion pour favoriser le déroulement de carrière des agents contractuels.

L'université de Franche-Comté dégagera par ailleurs, dès 2016, une enveloppe budgétaire spécialement destinée à la réalisation de **bilans de compétences** pour les agents choisissant une réorientation professionnelle.

- **Lutter contre toutes les formes de discrimination au travail**

L'université de Franche-Comté entend lutter, avec volontarisme, contre toutes les formes de discrimination au travail.

- Sont inscrits au plan de formation de l'établissement les dispositifs de sensibilisation et de bonnes pratiques dans la recherche de la **parité femmes/hommes**, dispositifs qui s'adressent à la gouvernance, aux cadres supérieurs, aux cadres de proximité et à l'ensemble des agents. Une attention particulière est apportée à la formation par l'ESPÉ des enseignants stagiaires, qui sont systématiquement sensibilisés à la notion de genre et aux enjeux de la lutte contre les stéréotypes. L'université de Franche-Comté s'est engagée dans un partenariat avec l'université de Genève sur un « projet interrégional "Laboratoire de l'égalité" », après avoir signé une convention régionale relative à l'égalité des filles et des garçons dans le système éducatif.
- Enregistrant un taux d'emploi de personnels en **situation de handicap** supérieur à la moyenne des établissements français d'enseignement supérieur (2,8 %), l'université de Franche-Comté entend renforcer sa politique d'accueil en agissant d'une part sur la sensibilisation des cadres et des équipes, et d'autre part sur la cohérence de l'accompagnement des agents porteurs de handicap et des équipes qui les accueillent en identifiant un coordinateur unique des mesures destinées aux personnels et aux étudiants.
- Signataire en 2010 de la **charte de la diversité**, qui vise prioritairement les discriminations à raison des origines sociales, géographiques et culturelles, l'université de Franche-Comté s'est engagée à veiller, tant au niveau du recrutement que du déroulement de carrière, à ce que les agents ne puissent faire l'objet de mesures discriminatoires.

- **Améliorer les conditions de travail de l'ensemble des personnels et développer les dispositifs d'accompagnement médical et social**

La volonté de l'établissement d'améliorer les conditions de travail de chacun se traduira notamment par la mise en œuvre d'un **plan de prévention des risques psychosociaux**, basé sur un dispositif d'écoute permettant d'appréhender au plus près les différentes réalités de travail et s'appuyant sur les instances paritaires consultatives, dispositif réajusté périodiquement pour tenir compte des évaluations régulières dont font l'objet les préconisations intégrées au Document unique.

Par ailleurs, la structuration de la médecine de prévention et de l'assistance sociale au travers d'un **service médico-social** permettra une meilleure lisibilité des missions imparties au médecin de prévention et à l'assistant(e) social(e) dont le temps de travail atteint désormais deux « équivalent temps plein ». Cette structuration permettra de fluidifier les échanges entre le service médico-social et les services RH, notamment en matière de suivi des personnels particulièrement exposés aux risques professionnels, avec une volonté d'augmenter l'enveloppe budgétaire consacrée aux aides exceptionnelles aux personnels en difficulté.

L'implantation de **commissions « hygiène et sécurité »** au sein de l'ensemble des laboratoires de l'établissement permettra de relayer les actions du CHSCT, et de faciliter sa saisine.

- **Consolider les outils de pilotage des ressources humaines, et de gestion**

La phase de généralisation d'outils communs aux composantes, tels que le suivi des emplois du temps ou le déversement des heures dans les logiciels de paie, est aujourd'hui achevée. Doté d'outils de pilotage performants, l'établissement poursuit sa démarche de **déconcentration** de certains d'entre eux en direction des composantes (Qlikview, harpège) de manière à renforcer la qualité des échanges lors des dialogues de gestion et des campagnes d'emploi.

À cet égard, la **mise en place au cours du prochain contrat d'un système d'information de gestion des ressources humaines (SIRH)** devra permettre de gagner encore en efficacité.

Le renforcement de l'ensemble de la politique RH de l'établissement privée, à chaque étape de sa construction, le dialogue social.

- **Faire du patrimoine un levier stratégique au service des grandes missions de l'université**

La « gestion du patrimoine », consistant à fournir des mètres carrés de bâtiments au prorata du nombre d'étudiants ou de personnels, doit poursuivre sa transformation en **véritable « politique patrimoniale » au service de la formation, de la recherche et du rayonnement de l'université**, avec pour particularité une temporalité longue imposée par la nature des programmes immobiliers.

Cette politique inclut également des missions de conservation et de valorisation du patrimoine scientifique, technique et artistique.

- **La mise en cohérence fonctionnelle des installations de l'université de Franche-Comté, dans le respect de son implantation historique**

L'implantation de l'université de Franche-Comté, héritée de l'histoire, dans cinq villes de la région et dans quatre départements, tant dans les centres des villes que dans des campus péri-centraux, favorise une **bonne irrigation du tissu socio-spatial** et contribue à la visibilité de l'établissement. La chasse au gaspillage de mètres carrés, de calories et de dépenses d'entretien n'a donc conduit à abandonner certains bâtiments que dans le souci de préserver cet atout.

Cette recherche de bâtiments plus confortables, plus sobres, plus exploitables et plus évolutifs s'est traduite par **l'abandon maîtrisé de près de 30 000 mètres carrés de locaux**, rendus à l'État ou aux départements au cours des trois dernières années. Loin de se résumer à de la simple gestion, cette politique est sous-tendue par un objectif ambitieux : celui de la **mise en cohérence fonctionnelle de l'ensemble des installations, au service de la formation et de la recherche** (regroupement des équipes d'un même laboratoire, « thématisation » des campus, rapprochement des formations et de la recherche, rationalisation et mutualisation de certains équipements, amélioration de la visibilité et de l'accessibilité des sites de l'établissement).

S'inscrivent dans cette perspective la rénovation du laboratoire Chrono-environnement, la création d'un pôle universitaire à Vesoul, le recentrage de l'ESPÉ bisontine sur le site de Montjoux, le déménagement d'une partie de l'institut FEMTO-ST à Temis Sciences, le redéploiement de l'UFR SLHS autour de deux pôles majeurs dont celui de l'Arsenal, ou encore l'installation prochaine du bâtiment de recherche de la MSHE sur ce même site.

Sur le plan des **instruments mobilisés**, on pourra notamment citer l'élaboration d'un schéma directeur immobilier et d'aménagement (SDIA) très complet et largement diffusé, d'un schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) conçu comme un véritable outil de pilotage, ou encore d'un plan pluri-annuel d'investissement immobilier.

- [La poursuite volontariste de la résorption des faiblesses intrinsèques de certains bâtiments et de leur localisation](#)

L'université de Franche-Comté doit, parallèlement, continuer à résorber les faiblesses qui sont celles de son patrimoine :

- le défaut d'isolation thermique de 70 % de ses bâtiments occasionne des dépenses énergétiques trop importantes, qui justifient que chaque intervention sur un bâtiment soit l'occasion d'en **améliorer l'isolation**, de rationaliser la gestion des fluides et de responsabiliser les utilisateurs ;
- parce que plusieurs implantations manquent de lisibilité au sein de l'espace urbain et n'offrent pas encore les aménités, les services ou l'animation qu'un étudiant est en droit d'attendre, les prochaines années seront consacrées à **l'amélioration de la qualité de la vie sur les campus**, facteur d'attractivité de l'université.
- la question des **solutions d'hébergement destinées aux chercheurs et professeurs invités** se trouve relancée par le non financement, par le CPER, du projet de « Maison des chercheurs ». Une étude de besoins et une étude de faisabilité avaient prévu l'installation d'une trentaine de studios dans un immeuble mis à la disposition de l'université de Franche-Comté par la ville de Besançon dans le cadre d'un bail emphytéotique. Les conditions de réalisation de ce projet, qui est abouti, seront étudiées activement dès l'année 2016.

- [Les priorités du contrat 2017-2021](#)

Les principales opportunités que l'université de Franche-Comté a provoquées pour les années à venir sont liées à la perspective de financements externes. S'ils n'ont pas l'ampleur espérée, les financements du CPER n'en soutiennent pas moins le choix qu'a fait l'établissement de concentrer ses efforts sur trois pôles : le campus de la Bouloie-Temis, le campus urbain dit de la Boucle du Doubs (Arsenal) et l'Eco-campus de Belfort.

- Sur le campus de **la Bouloie**, la libération de locaux par FEMTO-ST sera l'occasion d'une réorganisation complexe des affectations de locaux, d'une opération d'isolation thermique, d'une refonte du système de comptage et de facturation des consommations de fluides, et d'un abandon du site obsolète et énergivore de la place Leclerc (9 000 m²). Les travaux seront réalisés sous maîtrise d'ouvrage UFC. D'autres réajustements de locaux l'accompagneront, comme l'installation en cours du service de valorisation et du SAIC sur le campus, le regroupement de plusieurs équipes et plates-formes de l'UMR UTINAM, ou le regroupement des services liés à l'informatique (CRI – DSI – Méso-centre).
- Sur le campus de **la Boucle du Doubs**, les financements CPER vont permettre de requalifier le site de l'Arsenal récemment libéré par l'UFR SMP et le CHU. Cette opportunité a conduit l'université de Franche-Comté à lancer une opération de remembrement immobilier et foncier avec le CHU, de manière à ce que l'université se resserre sur un nombre de bâtiments limité, mais qu'elle occupera en totalité.

Après l'installation, au printemps 2016, de la MSHE dans l'ex-pavillon Bichat, des travaux lourds seront entrepris dans le bâtiment N qui concentrera l'essentiel du redéploiement sur ce site. L'Arsenal sera au cœur d'une gigantesque opération urbanistique menée par la ville de Besançon dans un espace à forte potentialité. C'est la visibilité de l'université de Franche-Comté au centre-ville de Besançon, son ouverture sur la cité et l'affichage de son rôle d'acteur territorial qui sont ici en jeu. Les études pour l'installation d'une future grande bibliothèque (BU-BM) s'inscrivent aussi dans cette problématique.

- Le projet d'**Éco-campus** n'a pour l'instant obtenu qu'un financement partiel de la part du CPER mais celui-ci doit être considéré comme un levier pour solliciter d'autres fonds auprès de différents partenaires, et ce, notamment, dans le cadre d'un protocole d'accord signé avec l'UTBM. Ce projet est d'un enjeu considérable pour l'ensemble du territoire Nord Franche-Comté, au-delà même de sa dimension universitaire. Il s'agit de constituer un pôle d'excellence autour de l'énergie impliquant une complète réorganisation spatiale des activités de formation et de recherche, avec en particulier la thématisation des trois implantations universitaires existantes, le regroupement sur le site du Techn'hom des activités de recherche au sein d'un bâtiment performant, et la rénovation exemplaire de ce site, conçue dans une logique de chantier-école et de démonstrateur sur le plan de la performance énergétique.

Parmi les autres projets, on peut également citer les financements de plusieurs **plates-formes technologiques**, des opérations liées au **numérique**, et d'un **learning center** qui pourrait être installé sur le campus de la Bouloie. Par ailleurs, l'installation du siège de la **présidence de la COMUE UBFC** au cœur du campus de la Bouloie, dans des locaux de l'Observatoire, aura pour effet d'améliorer cette partie du campus et, plus généralement, d'augmenter la centralité et la puissance de ce site. À proximité, sera également installé un **jardin de la découverte et des savoirs**.

Pour **optimiser les financements annoncés**, l'établissement devra toutefois être attentif au phasage des études et des opérations en lien avec les procédures de financement (tranches annuelles pour les financements État, articulation avec les autres financeurs, clause de revoyure fin 2016, organisation du CPER en deux phases de trois ans).

L'autre défi est celui des **travaux en sites occupés**, qui impliquent une articulation très fine avec le calendrier universitaire et la succession des périodes de cours, de stage et de vacances.

Enfin, la présence d'**amiante** dans certains bâtiments complexifiera les opérations, de même que la présence de vestiges archéologiques souterrains nécessitant de longs et coûteux travaux d'**archéologie préventive** dans la quasi-totalité du centre-ville.

➤ **Moderniser le modèle économique**

L'évolution des universités vers l'autonomie les conduit nécessairement à se situer dans un environnement plus large qu'auparavant et à s'inscrire dans de nouvelles dynamiques, voire à les susciter. C'est du modèle économique des universités qu'il est question ; l'université de Franche-Comté est contrainte, à l'instar de l'ensemble des établissements, d'agir à deux niveaux tant en

termes de rationalisation de ses moyens que de diversification de ses ressources propres afin de continuer à répondre pleinement à ses missions de service public.

L'analyse approfondie de l'existant humain basée sur une **mise en perspective des différentes enquêtes fonctions** réalisées en 2013 devra permettre une **redistribution des ressources humaines** au regard d'une **carte de formation recentrée** et rénovée. L'analyse du coût des activités menée également en 2013 et sa continuation actuelle dans une version cohérente avec les contours des collegiums sera un indicateur essentiel pour l'établissement. Cette démarche ambitieuse aura pour conséquence une meilleure maîtrise de la masse salariale qui constitue aujourd'hui 82 % du budget de l'établissement. Cette perspective s'accompagne de la poursuite de la rationalisation de la politique immobilière et d'une politique centralisée des achats et marchés.

Par ailleurs, **la diversification et l'accroissement des ressources propres** devra passer non seulement par le développement de la formation professionnelle, qui génère de la taxe professionnelle, mais aussi par un prélèvement accru des contrats de recherche – ce qui suppose que l'établissement soit en mesure de justifier ces coûts environnés.

*L'université de Franche-Comté entend renforcer la capacité des chercheurs à répondre aux appels à projets européens, par la mise en place d'un service Europe, **renforcé et unifié** à l'échelle de l'établissement, permettant non seulement une information actualisée mais aussi, une assistance efficace au **montage et à la rédaction des projets**.*

L'ouverture de l'établissement au monde socio-économique, et la dynamique de sa recherche fondamentale et technologique, doivent lui permettre d'élaborer des accords stratégiques avec des acteurs économiques majeurs et d'initier une politique de levée de fonds.

2. L'UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE, ACTEUR TERRITORIAL

➤ L'implantation territoriale de l'université de Franche-Comté et ses liens avec les autres établissements d'enseignement supérieur de la région

- **Le maillage du territoire régional par l'enseignement supérieur**

L'université de Franche-Comté est implantée sur **cinq sites** du territoire franc-comtois : à Besançon où elle a son siège et la majorité de ses composantes, à Montbéliard, à Belfort, à Vesoul et à Lons-le-Saunier.

Elle est **l'unique université généraliste du territoire franc-comtois** : université pluridisciplinaire avec santé, elle y côtoie l'une des trois universités de technologie de France, l'université de technologie de Belfort Montbéliard (UTBM), et une ancienne école interne d'ingénieurs devenue indépendante, l'École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques de Besançon (ENSMM). Ces trois établissements constituent un ensemble harmonieux, géographiquement et thématiquement.

- **L'affirmation et le développement de spécificités de site**

Du point de vue géographique, **le Nord Franche-Comté** – constitué de l'aire urbaine Belfort-Montbéliard-Héricourt – constitue un **important bassin démographique et industriel** avec plus de 300 000 habitants et la présence d'entreprises telles qu'Alstom, Peugeot ou Général Elec-

tric, mais aussi de nombreuses « petites et moyennes entreprises » et du Pôle « Véhicule du Futur ». La localisation dans le Nord Franche-Comté de l'UTBM et de deux composantes de l'université de Franche-Comté, qui sont l'IUT de Belfort-Montbéliard et l'UFR des Sciences et Techniques de Gestion Industrielle (STGI), permet une **forte présence de l'enseignement supérieur au service de ce territoire**.

Or, en plus de cette concentration géographique, la **spécialisation thématique universitaire et industrielle dans le domaine de l'énergie, du transport et de la mobilité**, permet de former un véritable pôle, cohérent, à la limite du territoire franc-comtois au sud de l'Alsace.

Quant au **site bisontin**, l'université de Franche-Comté y déploie ses activités sur **trois campus** selon une structuration thématique déjà engagée et qui sera systématisée au cours du contrat 2017-2021 :

- **le campus de la Boucle du Doubs**, au centre ville, est articulé autour des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales avec la présence de l'UFR SLHS, la construction de nouveaux bâtiments pour la MSHE et l'affirmation de la spécificité nationale du laboratoire Théma dans le domaine des systèmes géographiques. Cet ensemble patrimonial est inscrit au CPER pour requalification et rénovation.
- **le campus des Hauts de Chazal**, avec la construction en cours de Temis Santé, s'articule autour de la faculté de médecine et de pharmacie, avec comme thématiques principales les biothérapies innovantes et les biotechnologies. Il comprend un important espace dédié au développement des « start-ups » dans ces thématiques.
- **le campus de la Bouloie** accueille le pôle Temis Sciences, la faculté des sciences et techniques, l'institut Femto-ST, l'école d'ingénieurs en biotechnologies ISIFC, l'incubateur d'entreprises, un IUT, la faculté de droit et d'économie, et l'UPFR des sports.

Le site bisontin, s'il présente incontestablement **la particularité et l'atout de la pluridisciplinarité**, ne s'organise pas moins autour d'une **spécificité forte**, avec l'apport de l'ENSM qui est implantée sur le campus de la Bouloie : cette spécificité est celle **des sciences pour l'ingénieur et des microtechniques**.

Or l'université de Franche-Comté a le projet de créer un trait d'union entre les deux campus Temis Sciences et Temis Santé, afin de **renforcer le lien thématique entre les microtechniques et les biotechnologies**. Il s'agit de mieux distinguer, de faire apparaître nettement, une spécialité franc-comtoise issue du mariage des microtechniques et de la santé, par le développement de dispositifs médicaux et de nouveaux traitements innovants en biothérapie. Le lien physique, symbolique, sera réalisé par la mise en place en 2017 d'une ligne de bus dédiée entre les deux campus.

- **La bipolarité franc-comtoise**

La Franche-Comté est ainsi constituée de **deux grands pôles universitaires** : le pôle du Nord Franche-Comté (Belfort et Montbéliard) et le pôle bisontin (Besançon et sa zone urbaine). Ces pôles correspondent, logiquement, aux deux principaux bassins de population de la région.

Ces deux pôles ne sont nullement exclusifs de la notion de site ou de campus universitaire, puisque comme il a été précisé, l'université de Franche-Comté est aussi implantée à Vesoul et à Lons-le-Saunier (IUT, ESPÉ).

*La notion de « pôle » ici utilisée fait référence à un **ensemble cohérent d'activités de formation et de recherche, pouvant se prévaloir d'une densité suffisamment significative** (environ 6 000 étudiants dans le Nord Franche-Comté répartis entre l'IUT, l'UFR STGI et l'UTBM, environ 20 000 étudiants à Besançon, c'est-à-dire à l'université de Franche-Comté et à l'ENSMM).*

Dans son projet d'établissement, l'université de Franche-Comté compte affirmer de telles **spécificités de site**. En effet, depuis le début du contrat en cours elle a fait le choix de mener une politique de spécificité de site afin d'éviter les redondances, de permettre les mutualisations, et d'assurer une lisibilité régionale et nationale claire et cohérente. Cette politique a été portée au sein de l'université mais également auprès des établissements partenaires que sont l'UTBM et l'ENSMM : sous l'impulsion de l'université de Franche-Comté, **deux commissions, l'une avec l'UTBM et l'autre avec l'ENSMM, ont été mises sur pied** et ont rendu leur rapport sur la cohérence de la carte de formation et de recherche et sur les mutualisations à privilégier. Ces rapports ont été approuvés par les conseils d'administration des établissements.

Le projet d'établissement est donc préparé, notamment, à la lumière de ces préconisations, en tenant compte de la nouvelle structuration de l'université en collegiums.

➤ **L'université de Franche-Comté et la « politique de site » au sens de la loi**

L'Université de Franche-Comté a été un véritable **moteur pour la création d'une communauté d'universités et établissements incluant les écoles d'ingénieurs comme membres fondateurs**.

*En transférant à UBFC les éléments identitaires et une partie importante des outils de pilotage d'une université de recherche (délivrance du doctorat et de l'HDR, coordination des stratégies des unités de recherche par l'attribution de leurs crédits récurrents de fonctionnement, signature scientifique commune, portage des PIA), l'université de Franche-Comté a entendu **porter à l'échelle de la COMUE l'ambition d'une université de rang mondial** qui participe au développement régional et national par son rayonnement scientifique, économique et social, intellectuel et culturel.*

Compte tenu du territoire vaste sur lequel ce nouvel établissement public est implanté et de la diversité de ses membres (universités pluridisciplinaires avec santé, université de technologie, écoles d'ingénieurs, école de commerce), le choix a été fait **d'une organisation et d'un fonctionnement de type fédéral**, privilégiant le principe de **la subsidiarité dans la prise de décision** et garantissant **la proximité des activités** dans la logique des missions de service public auxquelles contribue tout établissement d'enseignement supérieur.

Une telle **conception fédérale du regroupement territorial** en Bourgogne Franche-Comté, conservant aux établissements membres de la COMUE des marges d'action et permettant de faire émerger des spécificités de site, a convaincu tant le ministère que le jury international I-SITE. Elle constitue la marque et l'originalité d'UBFC, à la conception desquelles l'université de Franche-Comté a beaucoup contribué et auxquelles elle adhère donc pleinement.

UBFC doit désormais se voir attribuer des **ambitions de développement incluant toute la communauté académique**. À cette fin, elle porte notamment le projet d'excellence I-SITE, qui doit être un moteur au service de l'ensemble des missions et des personnels de ses établissements membres. Ainsi, le transfert à UBFC du doctorat et des éléments qui lui permettent de concevoir et de conduire une politique scientifique à l'échelle du site fait peser sur la COMUE la responsabilité d'un **développement parallèle et solidaire de l'ensemble des filières d'enseignement**, dans la solidarité naturelle qui, pour ce qui concerne les universités, est celle du prolongement des licences par les masters.

Ce principe fondamental, qui caractérise l'université dans l'adossement à la recherche de l'ensemble des formations, permettra seul que **l'ensemble de la communauté académique s'approprie UBFC**, sans césure ni entre les niveaux ou types d'enseignement ni entre les personnels. UBFC, à vocation intégrative, doit ainsi se donner pour objectif majeur de structurer et de renforcer de façon systématique les liens formation-recherche-valorisation, dès les premiers cycles.

Telle est la vision que défend l'université de Franche-Comté de la trajectoire d'UBFC : elle continuera à la promouvoir auprès des autres établissements membres de la COMUE.

➤ **Les relations de l'université de Franche-Comté avec l'administration de l'Éducation nationale**

L'université de Franche-Comté délivre 221 diplômes nationaux dont 18 diplômes universitaires de technologie, 48 licences professionnelles, 20 licences générales et 125 masters : son offre de formation étant importante, il est **nécessaire de la présenter et de l'expliquer aux élèves des nombreux lycées de l'académie**, futurs étudiants de l'université de Franche-Comté, afin de les orienter au mieux et, ainsi, de ne pas faire peser sur eux l'absence de sélection pour entrer à l'université. Les nouveaux intitulés de mention amélioreront la lisibilité de la carte des formations.

Pour cette raison, un important travail avec le Rectorat a été engagé pour faciliter et fluidifier les liens bac-3 / bac+3. Un effort considérable d'orientation au service des élèves – comme des étudiants – a été mis en place à l'université de Franche-Comté. Au cours du prochain contrat d'établissement, **un observatoire conjoint Université – Rectorat sera dédié au suivi, à l'orientation et au devenir des élèves et des étudiants** (voir le volet « formation » du projet).

La situation géographique particulière de l'université de Franche-Comté et ses relations avec des établissements d'enseignement supérieur et de recherche suisses, sa structuration en collegiums affirmant une politique déterminée en faveur des liens formation-recherche-valorisation, la mise en place de l'assurance qualité des formations, la création future de l'observatoire élèves/étudiants par le Rectorat et l'université, constituent les piliers fondamentaux de la réalisation d'une ambition, celle d'une université de recherche, ancrée dans ses territoires et visible internationalement. Une université de recherche dans le sens d'une université qui fonde l'ensemble de ses activités sur l'excellence de sa recherche, tant pour son rayonnement scientifique que pour la qualité de ses formations et sa politique de valorisation et de transfert.

L'UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE, OUVERTE SUR L'EXTERIEUR

L'horizon de l'université de Franche-Comté ne se limite pas, en effet, aux échelons locaux et régionaux : elle se positionne dans le paysage national de l'enseignement supérieur et de la recherche à travers un certain nombre de spécificités, reconnues pour certaines depuis longtemps.

Elle est également très active à l'international, aussi bien en formation qu'en recherche.

Elle présente enfin la particularité d'être localisée dans une région qui est la seule à disposer d'une longue frontière avec un pays hors Union européenne et qui est aussi un acteur scientifique de premier plan, la Suisse. Cela lui confère un rôle d'interface qu'elle va développer à travers divers dispositifs.

Enfin, l'ouverture passe aussi par une politique de communication externe inventive et dynamique.

➤ **Une visibilité nationale affirmée**

Bien que localisée dans l'une des plus petites régions françaises et à l'écart de tout grand pôle métropolitain, l'université de Franche-Comté revendique sa dimension d'université de recherche, qu'elle compte renforcer dans les années à venir. En recherche comme en formation, et avec une forte synergie entre ces deux fonctions, elle a su constituer un bouquet de spécialités qui lui confèrent une réelle identité et une forte potentialité de développement.

L'université de Franche-Comté dispose ainsi d'un énorme potentiel dans le domaine des sciences pour l'ingénieur, inscrit dans une longue histoire industrielle et entrepreneuriale, à Besançon, ancienne capitale de l'horlogerie, mais aussi dans le Nord Franche-Comté, autour des transports et de l'énergie. Cette excellence et cette force de frappe sont incarnées par l'Institut FEMTO-ST qui est aujourd'hui l'un des plus grands laboratoires français dans le domaine des sciences pour l'ingénieur, en particulier dans le champ des micro-nanotechnologies. La présence des pôles de compétitivité Microtechniques et Véhicule du futur donne une résonance particulière à cette orientation.

D'autres spécialités constituent aussi, pour les années à venir, des points saillants de l'établissement au sein des universités françaises :

- celui de la santé (immunothérapie, thérapie cellulaire, etc.) et celui des innovations technologiques pour la santé (présence d'une école d'ingénieurs interne en génie biomédical, l'ISIFC, qui fait partie du concours national Polytech) ;
- celui des paléo-environnements et de la dynamique des territoires, qui s'appuie sur la construction d'une expertise de haut niveau dans la collecte et la gestion des informations spatialisées et de la modélisation (SIG, imagerie satellitaire, lidar, SMA, automates cellulaires, etc.).

De nombreuses autres disciplines font entendre leur voix dans le chœur des établissements français d'enseignement supérieur, comme les mathématiques, la physique moléculaire, la chimie des matériaux, la psychologie cognitive, ou encore l'histoire de l'Antiquité.

L'Université de Franche-Comté est également reconnue pour son rôle de pionnier en France dans le domaine de l'apprentissage des langues, avec son centre de linguistique appliquée (CLA) qui, depuis plus de cinquante ans, forme chaque année plusieurs milliers de stagiaires venant du monde entier.

Le CLA a été labellisé Qualité FLE en 2007, en 2011, ce label étant en cours de renouvellement en 2015.

Des recherches de premier plan menées dans les sciences du langage, dans le traitement automatique des langues et dans l'apprentissage du français comme langue étrangère, complètent le dispositif et lui assurent une indispensable capacité de renouvellement.

Enfin, depuis quelques années, la place de l'université de Franche-Comté au sein des universités françaises a été renforcée par son affiliation et sa participation active au réseau national FIGURE et par la mise en place progressive de huit formations CMI (cursus masters en ingénierie), adossées aux licences et masters classiques et aux laboratoires de recherche. Au sein de ce réseau, l'université de Franche-Comté se distingue en cherchant à promouvoir des CMI dans des domaines *a priori* éloignés de l'ingénierie, comme celui des sciences humaines et sociales.

➤ Une large ouverture à l'international

- **La politique générale des relations internationales**

L'université de Franche-Comté a développé une vision stratégique pour la conduite de ses relations internationales. Parmi les orientations majeures de cette politique, on signalera l'internationalisation comme outil de rayonnement, comme levier d'ajustement du marché du travail (attraction des talents, immigration scientifique), comme facteur d'amélioration de la qualité générale de l'enseignement et de la recherche, et aussi comme source de revenus pour l'établissement.

Les relations internationales de l'université de Franche-Comté se déclinent désormais de manière différenciée à travers une typologie de pays : les pays avancés (Amérique du Nord), les pays d'échange (Europe, Suisse), les pays d'attraction à fort potentiel de développement (Amérique latine, Asie) et les pays de solidarités (Maghreb).

Pour l'Europe, la présence de l'université de Franche-Comté est largement structurée par le programme Erasmus+ et les 200 accords bilatéraux auxquelles elle est partie.

Pour l'Amérique latine, l'établissement a mis en place avec la ville de Besançon et la région de Franche-Comté un dispositif original : la bourse d'excellence Victor Hugo, qui a pour but d'encourager les échanges universitaires avec l'Amérique latine. Organisé en lien étroit avec le réseau diplomatique et Campus France, ce programme, riche de perspectives, ne peut que contribuer à la renommée de l'université de Franche-Comté sur l'ensemble du continent latino-américain ; il s'appuie sur une quinzaine de bourses par an pour environ 300 actes de candidature (campagne 2015-2016). L'université de Franche-Comté participe également au programme brésilien de bourses d'excellence « Sciences Sans Frontières » depuis sa mise en place en 2012-2013, et a déjà accueilli une trentaine de boursiers à ce titre. Le second volet (2015-2020) de ce programme, ainsi que son pendant pour les langues « Langues sans Frontières », est en cours de mise en place et l'établissement entend rester l'une des destinations privilégiées des boursiers brésiliens, notamment grâce à la formation FLE suivie au CLA avant l'intégration à l'université.

L'université de Franche-Comté affiche aussi une forte intensité de relations avec certains pays d'Asie, comme la Malaisie pour qui elle fait aujourd'hui partie des trois établissements les plus sollicités en France. Des partenariats déjà anciens seront aussi poursuivis, au cours du prochain contrat, comme celui qui fut développé avec la Chine dans le domaine de la santé.

D'autres partenariats sont en voie d'émergence comme la participation de l'université de Franche-Comté au dispositif d'apprentissage du français en classes immersives aux États-Unis. Plus récemment encore, a été signé un accord entre l'université, via l'ISIFC – son école d'ingénieurs en génie biomédical –, et l'université médicale russo-kazakh. Des perspectives très prometteuses se dessinent aussi avec le Bahreïn pour la formation des enseignants de français du Royaume et pour la création d'un campus scientifique et technologique délocalisé.

Au total, l'université de Franche-Comté comptabilise 120 accords inter-universitaires dont une trentaine ont été signés entre septembre 2014 et juillet 2015 ; ils posent les bases de fructueuses collaborations.

Tous les accords inter-universitaires conclus par l'université de Franche-Comté prévoient des actions de coopération très précises et structurantes, qui sont immédiatement mises en application :

- parcours intégrés au CLA et en UFR pour les mobilités étudiantes de tous niveaux, avec des possibilités d'expériences professionnalisantes ;
- mise en place d'un double-diplôme entre l'université de Franche-Comté et l'université de Northern-Iowa, USA, pour les étudiants en licence d'anglais à l'université de Franche-Comté et en Bachelor de français à l'université de Northern-Iowa ;
- signature tripartite université de Franche-Comté – université Kinshasa – ambassade de France en République démocratique du Congo, portant sur la création d'un master ECOM ALGER (Écologie des maladies infectieuses, aléas naturels et gestion des risques) sur le modèle du master ECOS de l'université de Franche-Comté.

S'agissant spécifiquement du CLA, instrument majeur au service de l'internationalisation de l'université de Franche-Comté, on signalera qu'outre ses actions de formation (4 000 stagiaires internationaux de 150 nationalités, et un millier de stagiaires locaux par an), son accompagnement de la mobilité des étudiants et des enseignants-chercheurs francs-comtois (neuf langues enseignées) et le rôle de sas qu'il joue pour des étudiants étrangers non francophones qui suivront des études à l'université de Franche-Comté, il effectue chaque année une soixantaine de missions de formation, d'audit ou d'expertise dans le monde et contribue ainsi fortement au rayonnement de l'université à l'étranger. L'ensemble de ces interventions sera confirmé et amplifié au cours des prochaines années.

- [Les relations privilégiées de l'université de Franche-Comté avec les établissements d'enseignement supérieur suisses](#)

Les relations avec la Suisse méritent une mention particulière puisque la proximité géographique, économique et linguistique favorise une forte interaction, en recherche comme en formation. On constate en effet qu'ici encore, la spécificité géographique (la Franche-Comté dispose de la plus longue frontière française avec la Suisse) se marie parfaitement à la spécialisation thématique puisque des projets emblématiques sont menés avec des établissements suisses prestigieux (voir le volet recherche, [5. Le renforcement du partenariat franco-suisse](#)).

L'université de Franche-Comté, pour son projet stratégique, compte faire de ses relations avec la Suisse et de sa situation géographique un **axe de développement à l'international**, et une fenêtre essentielle pour les relations avec d'autres pays du monde autour de thématiques de recherche et de formation cohérentes avec celles déjà menées avec l'EPFL, l'Université de Neuchâtel et la Haute école Arc.

La fusion des régions de Franche-Comté et de Bourgogne, ainsi que la création de la COMUE UBFC, constituent une opportunité à saisir pour une telle politique : l'université de Franche-Comté compte promouvoir ses relations avec la Suisse auprès de ses partenaires de Franche-Comté et de Bourgogne, et les partager avec eux au sein de la COMUE s'ils le souhaitent.

- **La francophonie**

Au-delà de la Suisse, c'est toute la francophonie qui constitue un terrain privilégié pour l'université de Franche-Comté, en particulier sur le continent africain qui, au vu du dynamisme démographique des populations concernées, est en passe de devenir une aire majeure de pratique de la langue française.

L'enseignement du français est bien sûr très présent dans les partenariats mais de nombreux programmes concernent d'autres disciplines, par exemple dans les domaines de la médecine, de l'environnement, ou encore de la gestion territoriale puisqu'un master à distance est proposé, avec le label et la logistique O.U.F., à ceux qui seront les cadres territoriaux de l'Afrique de demain.

Au delà de l'espace francophone, l'internationalisation de l'université de Franche-Comté nécessitera le développement d'une offre de formations en langue anglaise.

- **Une politique culturelle rayonnante et intelligente**

L'actuel contrat a vu la **structuration d'une politique culturelle, portée par la création d'un service dédié** regroupant des compétences auparavant éparpillées dans différents services et composantes.

Les lignes directrices de cette politique viennent renforcer la politique de l'établissement sur son ouverture vers l'extérieur, notamment sur son public de proximité : la Région et les établissements scolaires. La **mission culturelle** coordonnée par ce nouveau service s'appuie sur quatre lieux emblématiques clairement individualisés et identifiés, intégrés autant que possible aux campus et aux lieux où se déroule la recherche : la Fabrikà sciences, l'Observatoire (avec sa lunette méridienne), le Jardin Botanique, et le Gymnase-espace culturel du fort Griffon.

Toutefois, l'établissement doit rénover et revisiter ces lieux pour mieux les intégrer dans sa ligne politique. Ainsi, le Gymnase rouvre ses portes en janvier 2015, après des travaux de rénovation et illustre depuis l'esprit créatif et expérimental de l'ambition de l'établissement en matière de politique artistique. Une politique de valorisation du patrimoine à travers un soutien au dispositif national dit du « 1 % artistique » s'amorce également en 2015 (participation aux journées du patrimoine, projet pour la MSHE). L'établissement s'est emparé, dès sa création, du nouveau dispositif national des Journées des Arts et de la Culture dans les Établissements d'Enseignement Supérieur (JACES), et en a fait un moment fort et remarqué.

*En formant les doctorants et les jeunes chercheurs à la médiation scientifique, en organisant des événements et des dispositifs innovants, en concevant des expositions interactives sur des sujets de recherche, grâce à des partenariats avec d'autres établissements culturels, **l'université de Franche-Comté accueille près de 43 000 visiteurs par an, dont 13 000 scolaires**, au Jardin botanique, à la Fabrikà sciences, au Gymnase-espace culturel ou lors d'événements.*

Dans le prochain contrat, la création du Jardin de la découverte et des savoirs au cœur même du campus de la Bouloie, issu de la mutualisation de la Fabrikà sciences, du patrimoine de l'Observatoire et du Jardin botanique, participera à sa mutation à la suite notamment du déménagement des équipes de FEMTO-ST. L'attractivité du site devrait s'en trouver renforcée, et **les liens entre l'université et la cité seront rendus plus visibles et concrets** tout en améliorant le cadre de vie des étudiants.

Les étudiants doivent devenir acteurs de cette politique culturelle. Déjà, des **appels à projets artistiques** ont été déployés pour les enseignants dans toutes les filières. Des unités transversales culturelles doivent être mises en place. Une meilleure coordination avec le bureau de la vie étudiante permettra de mutualiser les forces (programmation de projets étudiants dans les lieux culturels universitaires, mobilisation au travers du FSDIE).

L'innovation et l'expérimentation sont aussi la marque de la politique culturelle universitaire, qui s'exprime par le démarrage de résidences d'artiste à l'étage du Gymnase-espace culturel, mutualisé avec la maison des chercheurs.

*À l'image du projet « LUX, soyons brillants », construit à l'occasion de l'Année internationale de la lumière pendant la fête de la science 2015, où chercheurs et artistes se sont côtoyés pour faire découvrir au public (13 000 personnes) des installations artistiques et des démonstrations scientifiques, **les liens arts/sciences sont désormais un axe de développement et une spécificité de la politique culturelle de l'établissement**, qui seront amplifiés.*

Cette politique s'accompagne de nombreux partenariats, avec le centre de culture scientifique régional (CCSTI Pavillon des sciences de Montbéliard), avec les structures culturelles régionales, mais aussi avec les collectivités (Région, ville de Besançon) et l'État (DRAC, DRRT, Rectorat). Elle se déploie aussi en répondant à différents appels à projets (participation à 2 PIA, coordination d'un programme européen H2020, Nuit européenne des chercheurs).

Ainsi, l'ambition de faire des campus de hauts-lieux de diffusion artistique et culturelle, de création et d'expérimentation de formes nouvelles inspirées des savoirs universitaires, se concrétise. Les actions de structuration permettent d'identifier le **futur pôle culturel de l'établissement**, apte à rayonner au sein de la COMUE UBFC.

➤ **Une politique de communication externe inventive et dynamique**

L'université de Franche-Comté va consolider l'architecture globale de sa communication externe mise en place dans le contrat actuel. Elle s'appuie principalement sur le développement de la communication numérique, avec l'utilisation des nouveaux médias Internet et des réseaux sociaux, mais aussi sur le renforcement des réseaux existants à l'échelle de la COMUE Université Bourgogne Franche-Comté, en lien avec les partenaires institutionnels et les acteurs socio-économiques du territoire (grande région, plan national et international).

Depuis trois ans, une refonte importante du site Internet de l'université permet de valoriser l'actualité de l'établissement (ses formations, sa recherche, sa vie étudiante) par un site internet dédié et multimédia, <http://actu.univ-fcomte.fr>. Il intègre reportages journalistiques, vidéos, images et bandes sons. Pensé comme une plate-forme globale et collaborative entre les composantes et les équipes de recherche de l'établissement, il fonctionne avec un renvoi personnalisé vers les sites délégués des acteurs de l'université de Franche-Comté.

Une newsletter est par ailleurs émise chaque semaine, non seulement en interne auprès de tous les membres de la communauté universitaire mais aussi en externe, avec un large rayonnement : presse, collectivités, partenaires, industriels, futurs étudiants, « grand public ». L'actualité est également relayée sur les comptes Twitter (élus, presse, partenaires) et Facebook (étudiants et futurs étudiants) de l'université.

Le site contenant les informations pérennes, www.univ-fcomte.fr, dont la partie valorisant la nouvelle offre de formation 2016-2020, est en conception et prendra forme au tout début du prochain contrat.

L'ergonomie pour l'utilisateur sera particulièrement étudiée, ainsi que la mise en adéquation avec les développements les plus actuels du numérique (liens avec smartphones et tablettes) et les utilisations à venir (réseaux sociaux et professionnels). Une version anglaise sera attractive pour un public international et valorisera nos activités (formation, recherche, qualité de la vie étudiante).

Le référencement de ces outils Internet sera optimisé afin de faciliter le travail des moteurs de recherche, d'augmenter le nombre de visiteurs sur le site de l'université de Franche-Comté (18 000 visiteurs par mois, à ce jour) et d'amplifier la visibilité de l'établissement.

En complément de cette communication numérique, des événements forts continueront à ponctuer l'année universitaire : journées portes ouvertes, « fête de la science », « nuit des chercheurs », cérémonies *Honoris Causa*, colloques, expositions, manifestations scientifiques et culturelles à destination du grand public, salons, forums, conférences, rencontres industrielles...

Les outils de communication poursuivront quant à eux la tendance vers la dématérialisation, notamment pour les supports papier actuels (guides, dépliants, flyers, invitations).

Volet 2. La politique de l'université de Franche-Comté en matière de formation

L'université de Franche-Comté, au sein du site Bourgogne Franche-Comté (BFC), a fait le choix de s'emparer de la nouvelle procédure d'accréditation des établissements pour mettre en place une **politique volontariste d'élaboration et de maîtrise de son offre de formation**. Elle poursuit la mise en place d'outils de pilotage performants, afin de mettre en adéquation son offre avec ses potentialités humaines et financières. Son objectif est, en tenant compte de ses ressources, de conjuguer l'enjeu sociétal de former massivement des étudiants et des professionnels déjà qualifiés avec l'excellence de sa recherche, en lien avec le tissu socio-économique local et national.

L'université de Franche-Comté affiche ainsi l'ambition de **conjuguer l'excellence de la recherche et l'excellence de la formation**, dans le respect de sa pluridisciplinarité et sur l'ensemble de ses cinq sites, afin de contribuer à la réalisation de l'objectif affiché par l'Europe et par la France de développer une économie de la connaissance et de l'innovation, tout en répondant pleinement à son rôle social.

Au-delà des nombreuses actions déjà engagées (1), qui seront approfondies, les grands axes de sa politique de formation sont les suivants :

- dimensionner son offre de formation et affirmer ses spécificités dans le cadre de la COMUE Université Bourgogne Franche-Comté (2) ;
- garantir la qualité de ses formations et l'insertion des diplômés (3) ;
- participer aux mutations de la pédagogie universitaire (4) ;
- s'affirmer comme un acteur majeur de la professionnalisation et de la formation tout au long de la vie (5) ;
- promouvoir l'engagement étudiant et dynamiser la vie étudiante (6) ;

Pour servir cette politique, l'université de Franche-Comté met en place des outils de pilotage spécifiques (7).

1. LES CHANTIERS DEJA OUVERTS, A APPROFONDIR OU A DEVELOPPER

Durant le contrat actuel, l'université de Franche-Comté a engagé de nombreux chantiers marquants qu'elle entend approfondir et développer.

➤ Les « cursus master en ingénierie » (CMI)

Dans le cadre du projet investissements d'avenir CMI porté par le réseau Figure, **l'université de Franche-Comté propose aujourd'hui huit CMI dans des domaines variés.**

Les huit CMI de l'université de Franche-Comté sont les suivantes :

- « *Géologie appliquée* », ouvert en 2012 ;
- « *Mécanique-électronique-automatique : structures et systèmes intelligents* », S-CUBE, ouvert en 2013 ;
- « *Physique-électronique : photonique, micro et nanotechnologies, temps-Fréquence, PICS* », ouvert en 2013 ;
- « *Environnement-territoire* », ouvert en 2013 ;
- « *Informatique : logiciels sûrs, systèmes distribués, réseaux mobiles* », ouvert en 2014 ;
- « *Hydrogène-énergie et efficacité énergétique* », ouvert en 2014 ;
- « *Géographie et Aménagement, spécialité Sciences de l'Information Géographique pour l'Innovation Territoriale* », ouvert en 2014 ;
- « *Information-communication* », ouvert en 2015.

Ces **formations d'excellence, appuyées sur le continuum licence-master**, sont dotées à l'université de Franche-Comté, depuis 2013, d'une structuration unique en France qui permet notamment de formaliser et de renforcer le **lien formation-recherche-valorisation**, dans une logique de projets, d'expérimentations et de reconnaissance de nouvelles pratiques pédagogiques.

Ces parcours constituent pour l'université de Franche-Comté un véritable moteur dans les champs concernés, mais aussi un laboratoire pilote pour la diffusion de nouvelles pratiques.

➤ **La professionnalisation des formations**

En 2012, l'université de Franche-Comté a dédié une mission à la professionnalisation des formations. Celle-ci a notamment conduit à la réécriture et à la publication systématique de toutes les « **fiches RNCP** » des formations portées par l'établissement. La commission nationale de la certification professionnelle a reconnu la qualité de rédaction de ces fiches et a procédé très rapidement à leur publication afin d'offrir des exemples aux certificateurs universitaires en France. La DGESIP a également invité l'université de Franche-Comté à partager son expérience lors d'une journée nationale rassemblant toutes les universités, le 23 janvier 2015.

Cette mission a également donné l'impulsion nécessaire à la mise en place de « **conseils de perfectionnement** », y compris en licence, et à la délivrance généralisée du « **supplément au diplôme** ». Au-delà du label européen obtenu, ce travail réalisé autour du supplément au diplôme et de la valorisation du parcours individuel de l'étudiant est unique dans son ampleur et fait l'objet d'une reconnaissance au niveau national, et de l'agence Erasmus+. Ainsi une délégation de la DGESIP, de l'AMUE et de l'association Cocktail, de la CPU et d'Erasmus+ a été reçue à Besançon le 9 juillet 2015 pour une présentation de la démarche de l'université de Franche-Comté et du succès de son dispositif, dans la perspective de son déploiement aux autres établissements.

➤ **L'école supérieure du professorat et de l'éducation (ESPÉ)**

Depuis 2013, les relations de grande qualité entretenues entre l'établissement et le rectorat, ainsi que l'intense implication des acteurs et composantes de l'université de Franche-Comté dans la réforme des formations aux métiers de l'enseignement, ont permis **l'accréditation de l'ESPÉ de l'Académie de Besançon au sein de l'université de Franche-Comté**. Ce projet a été remarqué au niveau national, notamment par la qualité de sa structuration impliquant largement les composantes de l'université de Franche-Comté et ses services communs en relation

avec les services académiques, le caractère intégratif de tous les parcours, la mise en place de la culture commune de l'exercice du métier d'enseignant et l'irrigation forte par la recherche et l'innovation grâce à la création de la **fédération de recherche EDUC**.

Cette fédération rassemble des enseignants-chercheurs de nombreuses équipes de recherche de l'université de Franche-Comté autour des apprentissages. Elle permet d'irriguer les « masters MEEF » (métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) et offre un terreau propice au développement de l'innovation pédagogique.

2. DIMENSIONNER L'OFFRE DE FORMATION, EN AFFIRMANT DES SPECIFICITES DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE DE SITE

L'ambition de qualité des formations affichée par l'université de Franche-Comté lui impose **de rationaliser et de dimensionner son offre de formation** en tenant compte de ses ressources humaines et financières, et **de la coordonner avec celle des autres établissements du site Bourgogne Franche-Comté** tout en affirmant ses spécificités.

Pour répondre aux objectifs de réussite des étudiants et d'insertion des diplômés, mais aussi d'attractivité et de positionnement à l'international, l'équation requiert de combiner le maintien de la pluridisciplinarité, la professionnalisation des formations, le lien avec le territoire (avec son tissu socio-économique, avec ses besoins en compétences) tout en renforçant la liaison recherche-formation-valorisation et en confirmant son rôle social de proximité et d'accès à l'enseignement supérieur pour le plus grand nombre.

L'investissement des enseignants-chercheurs dans les formations et la pédagogie ne doit pas freiner leur ambition d'excellence en recherche. Cette stratégie s'accompagnera d'un renforcement des structures d'ingénierie et d'appui à la formation, en synergie avec les autres établissements de la COMUE.

Au sein du site Bourgogne Franche-Comté, l'université de Franche-Comté peut s'appuyer sur une longue tradition de collaboration avec les autres établissements d'enseignement supérieur, qu'il s'agisse de l'université de Bourgogne, de l'université de technologie de Belfort-Montbéliard ou de l'ENSM à Besançon. De nombreuses formations sont cohabitées. Cette **logique de collaboration**, qui implique une certaine complémentarité, s'intensifie pour la préparation du prochain contrat et conduit à dégager des **spécificités d'établissement**, d'ordre thématique, sans menacer la pluridisciplinarité qui fait sa force.

C'est aussi dans ce contexte que l'université de Franche-Comté renforcera la **spécificité de ses sites délocalisés**, en poursuivant notamment la colocalisation de la formation et de la recherche.

Le projet Éco-Campus du Nord Franche-Comté (IUT de Belfort-Montbéliard, UFR STGI et UTBM), centré sur l'énergie et les mobilités, est un exemple phare de l'émergence d'une spécificité de site à la faveur de la colocalisation de la formation et de la recherche.

L'élaboration de sa carte des formations, son dimensionnement – sa soutenabilité – et son pilotage, s'appuieront largement sur les outils et sur la structuration (en collegiums) détaillés ci-après.

3. GARANTIR LA QUALITE DES FORMATIONS ET L'INSERTION DES DIPLOMES

➤ Une démarche ambitieuse d'assurance qualité et d'amélioration continue de programmes de formation

L'université de Franche-Comté a développé, en collaboration avec l'université catholique de Louvain et « FA2L » (Formation à l'Apprentissage Actif de Louvain), un **référentiel d'évaluation sur-mesure de la qualité des programmes de formation**.

Ce référentiel propre à l'université de Franche-Comté intègre les principales lignes directrices et les principaux critères pour le management de la qualité dans l'espace européen de l'enseignement supérieur. Il permet de répondre aux demandes du HCERES et a servi de base pour les rapports d'auto-évaluation des formations de l'établissement.

L'objectif visé est d'impliquer toutes les formations afin que chacune atteigne, d'ici à cinq ans, un **socle d'exigences justifiant son ouverture**. Sera également engagée une labellisation par l'établissement, via la constitution de comités d'experts externes, pour les formations les plus engagées dans cette démarche – qui permettra de prétendre à d'autres labellisations ou certifications nationales ou européennes, et de rendre les formations plus attractives, y compris à l'international.

Cette démarche, au cœur de laquelle est placé l'étudiant, nous conduit à :

- responsabiliser l'intégralité des équipes pédagogiques dans la « démarche compétences et d'acquis de l'apprentissage » (avec, en appui, le service orientation-stage-emploi et le partenariat avec l'Association pour l'emploi des cadres).
- accompagner les conseils de perfectionnement pour qu'ils s'emparent de ce processus et assument leur rôle central dans l'amélioration continue des programmes.
- améliorer la communication sur l'offre de formation en mettant en ligne les syllabus, les référentiels de compétences et les informations sur l'insertion professionnelle.
- généraliser les « ateliers projet professionnel » dans les diplômes.
- développer les compétences transversales, en s'appuyant notamment sur l'expertise de l'IDEFI « Talent Campus » autour des compétences sociales.
- sensibiliser à l'entrepreneuriat et à l'innovation dès la licence, et mettre en place des actions dédiées, pilotées par le PEPITE Bourgogne Franche-Comté, pour permettre aux étudiants motivés d'être accompagnés jusqu'à l'incubation de leur projet.
- systématiser l'évaluation des enseignements grâce à l'outil Evamaine (adapté à l'université de Franche-Comté avec l'université du Maine).
- développer le centre de certification de l'université de Franche-Comté, afin de permettre l'accès généralisé de tous les étudiants aux certifications en langues (en incluant la maîtrise de la langue française) et en informatique, ou à d'autres certifications spécifiques.

L'enseignement des langues étrangères s'intensifiera en continu dans tous les cursus, qui délivreront notamment des unités d'enseignement de master en anglais, et mettront en place un service dédié à l'apprentissage des langues pour non-spécialistes. Ceci s'accompagnera de formations à l'enseignement en langue anglaise pour les enseignants.

En cohérence avec l'axe d'ouverture internationale décliné précédemment, l'établissement développera aussi des parcours de master en anglais et des diplômes conjoints Erasmus+.

Par ailleurs, une attention particulière sera portée au renforcement des liens entre les formations et le service commun de la documentation (SCD) pour la formation aux outils de recherche documentaire, pour la politique d'acquisition de ressources, ou pour l'élargissement des plages d'ouverture des bibliothèques universitaires. Le SCD sera également impliqué dans **l'installation d'un learning center** en partenariat avec l'ENSMM et l'UTBM, et dans le déploiement d'une charte, d'un outil et de procédures de lutte contre le plagiat (pour les étudiants comme pour les personnels).

➤ **La valorisation de la licence universitaire**

Au-delà de ces actions transversales à tous les diplômes, un accent fort sera mis sur la valorisation de la licence universitaire.

Si la licence conserve pour finalité première celle d'assurer la **poursuite d'études**, elle doit également permettre une **insertion professionnelle directe**. Dans cette conception, l'université de Franche-Comté mettra un accent particulier sur :

- la **qualité de l'orientation en amont**, dans le cadre du lien bac-3/bac+3, en concertation étroite avec les services académiques, les lycées, les conseillers d'orientation psychologues et les professeurs principaux. Cette démarche absolument essentielle, qui est de nature à répondre aux velléités de sélection pure et simple des étudiants sur le fondement des apprentissages scolaires, sera renforcée par la création d'un observatoire commun entre l'université de Franche-Comté et le rectorat – son service académique d'information et d'orientation – pour assurer des suivis de cohorte secondaire-supérieur.
- la **mise en place de passerelles**, pour faciliter les réorientations, entre les parcours et les mentions en développant les portails en L1, en proposant des licences bi-disciplinaires, voire des bi-licences pour les étudiants les plus motivés et les plus aptes.
- la **construction de parcours différenciés**, mais cohérents et maîtrisés, en fonction des activités professionnelles envisagées (en cas d'insertion directe comme en cas de poursuite en master), y compris vers les « masters MEEF ».
- la **garantie de cohérence des parcours** entre les diplômes universitaires de technologie, les licences générales et les licences professionnelles.
- la généralisation des **mises en situation en milieu professionnel**.
- le **lien avec la recherche**, qui doit être effectif très tôt afin de développer chez l'étudiant non pas seulement l'envie d'apprendre et l'esprit d'analyse mais aussi le sens critique, le goût de la découverte et celui de la créativité.

Une réflexion permettant d'intégrer un socle de disciplines d'ouverture socio-économique en licence sera par ailleurs menée au sein des collegiums, présentés ci-après.

4. PARTICIPER AUX MUTATIONS DE LA PEDAGOGIE UNIVERSITAIRE

Le déploiement de la « démarche compétences et d'acquis de l'apprentissage » dans les formations impose des modalités pédagogiques faisant appel à l'utilisation des outils numériques, à la mise en situation, à l'apprentissage par projet, au développement de l'esprit critique, au positionnement de l'étudiant en tant qu'acteur de sa formation ou encore au développement de l'évaluation participative.

L'université de Franche-Comté s'appuiera sur le SUNIP (service universitaire du numérique et de l'innovation pédagogique) ainsi que sur l'expertise de l'ESPÉ et de la fédération ÉDUC pour accompagner la formation des enseignants.

L'université de Franche-Comté mettra à disposition un environnement adapté (salles dédiées et équipées, espaces de travail coopératif, etc.) et développera une politique incitative au développement des initiatives de pédagogie innovante afin de valoriser les investissements en formation (appels à projets, reconnaissance dans le référentiel enseignant, etc.).

5. S’AFFIRMER COMME UN ACTEUR MAJEUR DE LA PROFESSIONNALISATION ET DE LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

La politique de professionnalisation des formations et de qualité des formations technologiques et professionnelles suppose une stratégie envers les acteurs économiques du territoire, et le renforcement des partenariats.

Via l'appui de son service de formation continue, récemment certifié ISO 9001, l'université de Franche-Comté souhaite s'inscrire dans une **politique volontariste de formation tout au long de la vie** en favorisant l'acquisition de compétences modulables et progressives.

Les moyens envisagés sont, en complément des actions déjà entreprises (alternance, formations courtes professionnalisantes, développement professionnel continu, démarche qualité) :

- le développement de la formation ouverte à distance,
- le développement des formations hybrides,
- le développement de la modularisation avec capitalisation,
- la valorisation des blocs de compétences.

6. PROMOUVOIR L'ENGAGEMENT ETUDIANT, DYNAMISER LA VIE ETUDIANTE

L'université de Franche-Comté a permis, au cours des dernières années, la reconnaissance de l'engagement étudiant et des compétences développées dans ce cadre. La mise en place du **supplément au diplôme** en est l'élément déterminant, mais on peut citer d'autres actions comme :

- la restructuration du bureau de la vie étudiante,
- la rénovation de la charte FSDIE (fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes),
- la nouvelle charte des régimes spéciaux pour les étudiants en situation particulière (étudiants handicapés, étudiants salariés, athlètes ou artistes de haut niveau, chargés de famille, ...),
- le statut de l'élève étudiant,
- le déploiement d'unités d'enseignement libres (ex : unité d'enseignement « engagement étudiant »)
- la signature de contrats emplois étudiants, pour le tutorat ou le soutien.

Dans le cadre du **schéma régional de la vie étudiante**, les comités de site rassemblant les établissements d'enseignement supérieur, le rectorat, le CROUS et les collectivités ont permis d'organiser des événements de grande ampleur, grâce à un tissu associatif dynamique.

Par ailleurs, le CROUS de Franche-Comté fait partie des six lauréats de l'appel à projet CNOUS. L'université de Franche-Comté a été motrice sur ce projet intitulé « L'étudiant, un(e) citoyen(ne) engagé(e) » ; elle porte bon nombre des actions retenues pour les quatre années à venir.

Profitant de ces conditions favorables, l'université de Franche-Comté mettra l'accent sur la dynamique de l'initiative étudiante, de projets et d'engagement associatif, par des actions de communication, de formations et en créant des espaces de travail collaboratif dédiés. Un accent particulier sera mis sur l'implication sociale des étudiants sur le campus, et dans la cité. Le développement du lien étudiant - habitant permettra d'élaborer des projets communs de création artistique ou de rencontres intergénérationnelles, en lien avec les maisons de quartier ou le tissu associatif.

De plus, l'université de Franche-Comté a été largement impliquée dans la création d'une carte multi-services, portée *in fine* par la COMUE : **le Pass' UBFC** regroupe carte étudiante, portemonnaie électronique, carte d'accès aux bibliothèques universitaires, et peut accueillir encore de nombreuses autres fonctionnalités.

7. AU SERVICE DE CETTE POLITIQUE, METTRE EN PLACE DES OUTILS DE PILOTAGE SPÉCIFIQUES

En créant, à la fin de l'année 2015, cinq **collegiums** correspondant à cinq champs de formation respectant sa pluridisciplinarité, l'université de Franche-Comté entend stimuler le développement synergique et équilibré de ses activités académiques et de son service à la société. Cette nouvelle structuration s'inscrit parfaitement, et anticipe, celle à venir de la COMUE UBFC en pôles thématiques (voir le préambule des statuts d'UBFC) ; trois des collegiums de l'université de Franche-Comté épousent d'ailleurs les champs des axes prioritaires du projet ISITE porté par la COMUE.

Par ailleurs l'établissement, ses collegiums et leurs composantes pourront s'appuyer sur un outil très performant, développé en interne sur la base de Qlikview : il s'agit d'un **outil de pilotage des formations**, qui croise en temps réel différentes bases de données (APOGEE ; HARPEGE, gestion RH ; WEVE, gestion des services enseignants ; ADE, gestion des emplois du temps et salles). Cette application dynamique sera également utilisée pour faire de la prospective sur la soutenabilité de l'offre de formation.

L'université de Franche-Comté mobilisera tous ses services pour porter cette stratégie, qu'il s'agisse des services directement impliqués dans l'ingénierie de soutien (service orientation-stage-emploi, service de la formation continue, centre d'enseignement à distance, centre de certification, service universitaire du numérique et de l'innovation pédagogique, service des formations et de la réglementation des études) ou de services d'appui (pilotage, direction des systèmes informatiques, etc.).

La gestion de la qualité des programmes de formation sera assurée à l'échelle de l'établissement par la mise en place d'une cellule d'aide à la qualité des formations au sein du service de pilotage qui deviendra plus largement le service « Pilotage et aide à la qualité », et la constitution d'un pool d'experts internes.

Volet 3. La politique de l'université de Franche-Comté en matière de recherche et de valorisation

Les grandes universités doivent relever deux défis majeurs : avoir une **visibilité internationale** fondée sur l'excellence de leur recherche et de leur enseignement, tout en contribuant au **développement de leur territoire et de leur pays**.

L'université de Franche-Comté entend répondre à cette ambition dans un contexte international marqué par l'entrée des pays développés dans une économie de la connaissance, dont l'effet est l'intensification de la compétition – et des collaborations – entre les systèmes de recherche et de formation supérieure, et un contexte national fortement évolutif, marqué localement par la création de la communauté d'universités et établissements Université Bourgogne Franche-Comté (COMUE UBFC) et la fusion prochaine des régions Bourgogne et Franche-Comté.

À cette fin, l'université de Franche-Comté :

- se structure en collegiums (1) ;
- réorganise ses unités de recherche dans les domaines de la santé et des sciences humaines et sociales (2) ;
- participe au développement de la COMUE Université Bourgogne Franche-Comté (3).
- contribue au développement du système d'innovation territorial (4) ;
- renforce ses partenariats avec les établissements d'enseignement supérieur suisses (5).

1. LA STRUCTURATION DE L'UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE EN COLLEGIUMS

Comme expliqué plus haut, l'université de Franche-Comté a choisi de créer cinq collegiums. En plus d'instaurer un nouveau type de gouvernance sur un certain nombre de sujets essentiels pour le développement de l'université, les collegiums travaillent à renforcer le leadership du territoire dans le domaine des technologies génériques clés pour la compétitivité en Europe (matériaux avancés, photonique, nanotechnologies, systèmes avancés de fabrication) et à répondre aux enjeux sociétaux qu'adressent aujourd'hui l'énergie, le transport, l'information et la communication, ou encore la santé et le bien-être.

➤ Les unités de recherche regroupées par chaque collegium

- **Le collegium « Sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur »**

Le collegium « Sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur » regroupe 85 professeurs d'université et 191 maîtres de conférences, ainsi que 46 chercheurs CNRS.

Il associe trois UMR CNRS – LM^B (UMR 6623), Institut UTINAM (UMR 6213), Institut FEMTO-ST (UMR 6174) – dont les activités contribuent au développement des spécificités du site :

- énergie et transport ;
- micro-nanotechnologies ;
- ondes et signaux ;
- systèmes intelligents ;
- matériaux et procédés.

- **Le collegium « Sciences de la nature, environnement et territoires »**

Le collegium « Sciences de la nature, environnement et territoires » regroupe 19 professeurs d'université, 66 maîtres de conférences et 10 chercheurs CNRS.

Il associe deux UMR CNRS – Chrono-environnement (UMR 6249), ThéMA (UMR 6049) – dont les activités contribuent au développement des spécificités du site :

- paléoclimat et paléoenvironnement ;
- dynamique des territoires ;
- dynamique de la biodiversité.

- **Le collegium « Sciences juridiques, économiques et de gestion »**

Le collegium « Sciences juridiques, économiques et de gestion » regroupe 19 professeurs d'université et 60 maîtres de conférences. Il associe trois équipes d'accueil : le CRJFC (EA 3225), le CRESE (EA 6049) et le CREGO (EA 7317).

Les activités de ce collegium contribuent au développement des spécificités du site, s'agissant de l'axe « transmission, travail, pouvoir ».

- **Le collegium « Sciences de l'homme et humanités »**

Le collegium « Sciences de l'homme et humanités » regroupe pour sa part 48 professeurs d'université et 135 maîtres de conférences. Il associe sept équipes d'accueil : le CRIT (EA 3224), ELLIAD (EA 4661), le Laboratoire de psychologie (EA 3188), Logiques de l'agir (EA 2274), le LaSA (EA 3189), l'ISTA (EA 4011) et le LSH (EA 2273).

Les activités de ce collegium contribuent également à l'axe « transmission, travail, pouvoir ».

- **Le collegium « Sciences de la santé et du sport »**

Le collegium « Sciences de la santé et du sport » regroupe 7 professeurs d'université et 92 professeurs des universités - praticiens hospitaliers, 30 maîtres de conférences et 41 maîtres de conférences - praticiens hospitaliers, et 5 chercheurs INSERM. Il associe :

- une UMR INSERM : Interaction hôte-greffon-tumeur (UMR 1098),
- une UMR CNRS : Chrono-environnement (UMR 6249)
- et sept équipes d'accueil : Carcinogénèse épithéliale (EA 3181), Laboratoire de neurosciences intégratives et cliniques (EA 481), Fonctions et dysfonctions épithéliales (EA 4267), Marqueurs pronostiques et facteurs de régulation des pathologies cardiaques et vasculaires (EA 3920), Épigenétique des infections virales et des maladies inflammatoires (EA 4266), Nanomédecine, imagerie, thérapeutique (EA 4662), C3S (EA 4660).

Ses activités contribuent au développement des spécificités du site :

- Maladies inflammatoires ;
- Immunothérapie ;
- Cancer et thérapie cellulaire ;
- Handicap et perturbations émotionnelles ;
- Innovations technologiques pour la santé.

➤ Les structures impliquées

Chaque collegium associe également, le cas échéant :

- une fédération de recherche CNRS, FC-LAB (FR 3539), qui regroupe la totalité des équipes de recherche de Franche-Comté dans le domaine des systèmes de pile à combustible ;
- une unité mixte de service CNRS, THETA (UMS 3245), qui permet de mutualiser les moyens nécessaires aux services de l'Observatoire des sciences de l'univers de Franche-Comté Bourgogne (OSU) ;
- une unité mixte de service et de recherche CNRS, la MSHE Ledoux (USR 3124), qui a pour mission la promotion, l'impulsion et la diffusion de la recherche en sciences humaines et sociales en Franche-Comté ;
- une fédération de recherche propre, FR-EDUC, qui regroupe les activités de recherche en éducation, et de réflexion sur l'enseignement ;
- dans le domaine de la santé, un centre d'investigation clinique (CIC INSERM 1431) offre une aide méthodologique et un appui logistique aux unités de recherche. Il comporte deux activités labellisées : Biothérapie, Innovation technologique.

Les écoles doctorales « Carnot-Pasteur », « Sciences pour l'ingénieur et microtechniques », « Environnement-santé », « Langage, espaces, temps, sociétés » sont aussi associées au fonctionnement des collegiums. Elles le resteront après leur transfert à la COMUE UBFC qui fera disparaître l'école doctorale « Langage, espaces, temps, sociétés » au profit de trois nouvelles écoles doctorales en sciences humaines et sociales : « Sociétés, espaces, pratiques, temps » ; « Droit, gestion, sciences économiques et politiques » ; « Lettres, communication, langues, arts ».

➤ Les perspectives

Les collegiums seront mis en place à l'université de Franche-Comté au plus tard en **avril 2016** ; des **indicateurs de suivi des activités** de formation, de recherche et de transfert auront été définis pour juin 2016.

Ces indicateurs, dont la nature dépendra du domaine concerné, permettront un pilotage objectivé des collegiums, en cohérence avec le projet stratégique de l'établissement : formations initiales, continues et en alternance ; formations labellisées (label UFC, national, européen, international) ; liens recherche-formation ; soutenabilité de l'offre de formation ; contrats publics/privés ; partenariats socio-économiques stratégiques ; collaborations académiques et réseaux internationaux ; projets européens (ERASMUS+, H2020) ; plateformes technologiques ; brevets nationaux et internationaux ; licences ; savoir-faire ; bases de données ; entreprises créées ; enjeux sociétaux et positionnement par rapport aux stratégies nationales de recherche et d'innovation et aux feuilles de route européennes ; distinctions ; participation aux projets du programme investissements d'avenir (PIA) ; classements internationaux.

Sur la période 2005-2015, l'université de Franche-Comté recense d'ores et déjà un ERC junior, un ERC sénior, six IUF juniors, cinq IUF séniors, un IUF honoraire, six médailles de bronze CNRS et deux médailles d'argent CNRS.

Aujourd'hui, elle porte en propre ou est associée à trois Labex (ACTION, FIRST-TF, LIPSTIC) et à cinq Équipex (OSC-IMP, REFIMEV+, ROBOTEX, IMAPPI, CRITEX), à un PSPC (OPEN FOOD SYSTEM), à un IRT (M2P) et à deux IDEFI (CMI-FIGURE, TALENT CAMPUS) auxquels il convient d'ajouter PEPITE Bourgogne Franche-Comté. L'université participe également à la SATT Grand-Est. Elle est candidate à l'I-SITE dans le cadre d'un projet porté par la COMUE UBFC.

2. LES REORGANISATIONS INTERNES DE LA RECHERCHE

➤ Le domaine de la santé

Depuis plusieurs années, l'université de Franche-Comté et ses partenaires mènent une politique de **restructuration de la recherche en santé** avec notamment la création d'un pôle/campus autour de l'unité de formation et de recherche en sciences médicales et pharmaceutiques (UFR SMP), le CHRU de Besançon et l'Établissement français du sang (EFS).

Les partenaires se sont engagés dans une réorganisation de la recherche en fédérant les équipes autour de trois axes hospitalo-universitaires, en cohérence avec l'excellence des unités de recherche du domaine :

- « Biothérapies », axe auquel s'associe l'UMR 1098 ;
- « Progrès médical et évolution sociétale », axe auquel s'associent l'UMR 6249 et les EA 481, 4267 et 3920 ;
- « Innovation technologique », axe auquel participe l'UMR 6174 et qui s'appuie sur les spécificités historiques de la Franche-Comté, son histoire dans le domaine des micro-techniques et l'existence d'un pôle de compétitivité dédié.

Afin de fédérer plus encore les forces de recherche autour de ces trois axes et de réduire l'émiettement des ressources et la fragilité des équipes de petite taille, l'université de Franche-Comté a entrepris une **réorganisation en vue du prochain contrat**. Elle a ainsi fait disparaître deux équipes d'accueil et a renforcé notamment l'UMR 1098 et l'EA 481. Cette logique se poursuivra dans les deux ans qui viennent par l'intégration de l'EA 3181 à l'UMR 1098 et par le regroupement des EA 4267 et 3920. Enfin, il est prévu d'intégrer l'EA 4262 à l'UMR 1098.

Au terme de cette entreprise, le collegium Sciences de la santé et du sport comptera une UMR INSERM pluri-thématique d'environ 80 chercheurs et enseignants-chercheurs, une UMR CNRS, et quatre équipes d'accueil.

Une **nouvelle convention hospitalo-universitaire** est par ailleurs en cours de signature. Elle assurera la cohérence des stratégies de recherche du CHRU et de l'université de Franche-Comté au sein du site Bourgogne Franche-Comté et offrira un cadre pour la mise en œuvre :

- d'un partenariat en termes d'axes de recherche communs,
- d'un continuum recherche fondamentale-recherche clinique,
- d'équipes de recherche communes,
- et de mutualisation des équipements et plateformes.

La participation de l'UMR 6174 au développement de l'axe « Innovation technologique » fera l'objet d'une attention particulière.

Au-delà des avancées déjà réalisées, il est clair que le lien hospitalo-universitaire et sa dynamique constituent des points d'attention pour le développement et le rayonnement du site. Le

collegium « Sciences de la santé et du sport » est le cadre adapté pour répondre aux questions relatives à l'organisation de ce lien, à la gouvernance et à la gestion des ressources humaines.

➤ **Les sciences humaines et sociales**

Face aux grands défis sociétaux de notre temps, les sciences humaines et sociales (SHS) ont un rôle essentiel à jouer : elles permettent d'appréhender globalement les enjeux et de guider les choix et décisions que ces défis appellent.

À l'université de Franche-Comté, le développement des sciences humaines et sociales passe par une capacité d'action collective et un positionnement international des axes de recherche, des méthodes et des supports de publication. Un travail important a été réalisé pour améliorer la visibilité des axes du domaine et en réduire le nombre. De par les objets qu'ils étudient et les méthodes qu'ils développent ou utilisent, beaucoup d'entre eux sont d'ailleurs pluri ou transdisciplinaires. Ce choix d'ouverture doit permettre un positionnement original aux interfaces des disciplines, tout en préservant le développement des disciplines originelles.

Au cours du prochain contrat, la structuration (en thèmes) des laboratoires et leur gouvernance devront assurer le bon développement des axes du domaine et permettre que ceux-ci ne soient pas qu'une juxtaposition de contributions individuelles mais favorisent bien la fédération des forces en présence.

La culture de laboratoire est indéniablement un facteur essentiel de fédération. C'est pourquoi un effort sera consenti par l'établissement pour mettre en place une unité de lieu pour chaque laboratoire (c'est déjà le cas pour la majorité d'entre eux), et rapprocher géographiquement ceux dont les thématiques sont cohérentes entre elles.

La MSHE Ledoux, autre acteur important du développement des sciences humaines et sociales, fédère bon nombre d'équipes dans le cadre de projets de recherche transdisciplinaires particulièrement ambitieux. Combinée à celle des laboratoires, son action doit permettre d'accroître la visibilité du domaine, le projeter dans le cadre de la COMUE UBFC, notamment à travers les liens avec la MSH de Bourgogne, et le rapprocher plus encore des autres domaines de l'établissement et en particulier celui des sciences fondamentales et des sciences pour l'ingénieur avec lequel peu de liens existent.

Les laboratoires associés aux collegiums « Sciences juridiques, économiques et de gestion » et « Sciences de l'homme et humanités » sont réunis au sein d'un conseil fédéral des sciences humaines et sociales, mis en place en 2014. Ce conseil, qui permet une réflexion commune sur l'évolution des sciences humaines et sociales et leur positionnement au sein de la COMUE UBFC, est piloté par la MSHE Ledoux. L'action de ce conseil devra se poursuivre en s'attachant plus particulièrement à la question du financement des axes de recherche essentiellement académiques et la diversification des sources de financement, à l'internationalisation des supports de publication et à l'inscription des sciences humaines et sociales au sein des axes de l'I-SITE.

Dans un contexte évolutif sur fond de crise économique et de réduction budgétaire, l'établissement a un rôle essentiel à jouer dans l'accompagnement et le soutien aux sciences humaines et sociales. Là encore, il s'agit de réduire l'émiettement des ressources et la fragilité des équipes de petite taille, à l'instar du centre Tesnière qui intégrera l'EA 3224 pour le prochain contrat. Il s'agit également de veiller à l'équité des ressourcements récurrents, à renforcer les moyens de la MSHE Ledoux afin qu'elle poursuive son action fédératrice et génératrice de pro-

jets ambitieux, et à développer des services à la mesure des enjeux européens et internationaux (positionnement des axes de recherche, recherche de financements, réponse aux appels à projets nationaux et européens, en partenariat avec les autres domaines de l'établissement, etc.).

3. LA PARTICIPATION DE L'UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE AU DEVELOPPEMENT DE LA COMUE UNIVERSITE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

À l'échelle de l'université de Franche-Comté, ce sont **les collegiums** qui permettront de réaliser au mieux la conception d'une COMUE fédérale au sein de laquelle se développent des spécificités de site dans le respect de l'identité de ses établissements membres.

En effet, dans un contexte où le pilotage de la politique scientifique, y compris la politique doctorale, et les moyens qu'il appelle sont confiés à UBFC, les collegiums permettent par leur nature même de mettre en œuvre la stratégie de l'établissement au sein du site, d'assurer la cohérence des politiques de recherche et de formation et de développer les spécificités des sites de Franche-Comté.

En outre, par leur périmètre, trois des cinq collegiums correspondent aux trois axes scientifiques du projet I-SITE : « Sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur », « Sciences de la nature, environnement et territoires », « Sciences de la santé et du sport » – ce qui permettra d'assurer la cohérence du projet à l'échelle de l'établissement et d'en simplifier le pilotage.

Cette structuration en collegiums pourrait servir de modèle à la structuration d'UBFC en « pôles », qui interviendra plus tard et pourra donc s'appuyer sur l'expérience acquise à l'université de Franche-Comté.

4. LA CONTRIBUTION DE L'UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE AU DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INNOVATION TERRITORIAL

Pour avoir un système d'innovation qui fonctionne, il faut que la recherche et la formation soient ouvertes sur l'entreprise et que celle-ci ait un accès simple aux développements scientifiques et techniques en cours.

En tant qu'établissement d'enseignement supérieur, l'université de Franche-Comté est un élément clé du système d'innovation territorial **par ses activités de recherche**, qu'il s'agisse de recherche fondamentale, source d'innovations de rupture, ou de recherche technologique, qui permet d'assurer un transfert des connaissances vers l'entreprise.

Elle l'est également **par son caractère pluridisciplinaire** qui permet, grâce notamment aux sciences humaines et sociales et au développement de la transdisciplinarité, de favoriser une innovation en phase avec les attentes de la société et des utilisateurs.

Elle l'est, enfin, **par sa fonction propre de formation**. Les formations seront d'autant plus porteuses de l'esprit d'innovation chez ceux qui seront demain à l'œuvre dans la société qu'elles seront elles-mêmes innovantes en termes de contenu, et de méthodes d'évaluation et d'apprentissage. L'évolution des publics, la révolution numérique et les nouveaux enjeux sociétaux poussent l'enseignement supérieur à se réinventer pour mieux diffuser la culture de l'innovation et de l'entrepreneuriat.

➤ Les structures au service de l'innovation

Afin de valoriser les résultats de sa recherche, l'université de Franche-Comté dispose d'un **service de valorisation** qui prend en charge, en s'appuyant sur le **service d'activités industrielles et commerciales (SAIC)**, tous les aspects juridiques et financiers des collaborations entre les laboratoires et le milieu socio-économique (conventions industrielles et autres, conventions pluriannuelles). La masse financière gérée annuellement par le SAIC s'élève à 10 millions d'euros.

Ce dispositif a été complété en 2013 par la création de la **fondation partenariale FC'INNOV**, régie par les lois n° 1987-571 et n° 2007-1199 modifiées ainsi que par ses statuts, et dont l'université de Franche-Comté est membre fondateur. Cette fondation a pour objet la mise en œuvre des toutes les actions concourant à la promotion des activités de recherche de l'université de Franche-Comté. Grâce à sa capacité à recruter et surtout à pérenniser des compétences techniques clés, ses activités concernent la prestation, le développement de la recherche technologique partenariale et la maturation en collaboration avec la SATT Grand-Est dont elle complète les savoir-faire techniques.

Le dispositif de valorisation et de transfert compte enfin **l'incubateur de Franche-Comté** qui est porté par l'université de Franche-Comté, en partenariat avec les autres établissements du site franc-comtois (27 entreprises créées depuis la création de l'incubateur en 2001).

Ces outils, qui se complètent, doivent être parfaitement appréhendés par les usagers et utilisés par eux de façon pragmatique, en cohérence avec la politique de valorisation de l'établissement. À cet effet, une convention entre l'université de Franche-Comté et **la SATT Grand-Est** est en cours de signature. Elle a pour objectif de fixer les modalités de collaboration entre les deux structures. En particulier, les usagers s'adresseront au **service de valorisation** en tant que guichet unique, lequel pourra faire appel à la SATT Grand-Est, le cas échéant, pour le financement de la propriété intellectuelle, et pour l'investissement destiné à la maturation des résultats de la recherche et à leur valorisation économique.

Les liens entre l'université de Franche-Comté et FC'INNOV font également l'objet d'une convention qui précise notamment les missions mutualisées, dont la prospection industrielle pour les laboratoires et le fait que la maturation se fait sans partage de la propriété intellectuelle par l'établissement. À ce jour, FC'INNOV compte une « business unit », **FEMTO-ENGINEERING**, dont l'objectif est de développer notamment la recherche technologique partenariale dans les domaines de la micro-fabrication, la gestion de l'énergie et les systèmes hybrides. Dans l'avenir, FC'INNOV a vocation à déployer ses activités dans d'autres domaines clés de l'établissement et en premier lieu celui de l'innovation technologique pour la santé. Par ailleurs, FC'INNOV a entrepris de s'ouvrir à d'autres membres que l'université de Franche-Comté : des initiatives sont prises dans ce sens auprès d'institutions publiques et privées de la région.

➤ Les partenariats avec la Région

Dans sa politique de valorisation des résultats de la recherche et d'ouverture sur le monde socio-économique, **l'université de Franche-Comté est fortement soutenue par la Région Franche-Comté :**

- 1 million d'euros au démarrage de l'activité de FC'INNOV ;
- 58 000 euros par an pour un dispositif de « doctorants conseil » pour les entreprises ;

- 20 000 euros par an, en 2012 et 2013, pour la détection des résultats valorisables de dix laboratoires ;
- 250 à 300 000 euros par an pour le financement de la propriété intellectuelle et la maturation ;
- 180 000 euros par an pour l'incubation ;
- 1,5 à 10 millions d'euros pour les projets collaboratifs dont les projets issus de la stratégie de spécialisation intelligente en région ;
- 244 000 euros, depuis 2015, sous forme bourses master et doctorat pour soutenir des parcours de création d'entreprises de haute technologie.

Il convient de renforcer ce lien à travers la dynamique des collegiums et les enjeux sociétaux qu'ils adressent. Cette dynamique devra affirmer le rôle et l'engagement de l'établissement au sein de la nouvelle région.

➤ Les « cursus master en ingénierie »

En matière de formation, comme il a déjà été expliqué plus haut, l'université de Franche-Comté est membre du **réseau FIGURE** (Formation à l'ingénierie par des universités de recherche), groupe d'universités habilitées à délivrer le label CMI, « Cursus master en ingénierie ».

Le Cursus master en ingénierie est une nouvelle **formation au métier d'ingénieur à l'université**, construite suivant le standard international et clairement démarquée des formations d'ingénieurs traditionnelles. Ses principales caractéristiques sont les suivantes :

- le choix d'une cohérence sur cinq ans, sur le parcours licence-master ;
- un équilibre entre enseignement de spécialité d'une part et enseignements généralistes, connexes et d'ouverture d'autre part ;
- des activités de mise en situation ;
- un co-portage par des laboratoires de statut international dont les chercheurs contribuent à la formation tout au long du cursus.

Son objectif est de former différemment des cadres scientifiques et techniques qui puissent devenir des **moteurs de l'activité économique et plus généralement de la société**. Leur profil est celui d'experts, innovants, certes managers mais aussi scientifiques, à l'articulation de l'économie et du social mais aussi de la recherche et de la technologie.

À ce jour, l'université de Franche-Comté propose à ses usagers huit CMI, présentés plus haut, au sein desquels sont conduites plusieurs initiatives pédagogiques en termes de méthodes d'apprentissage et d'évaluation des acquis. **L'environnement de recherche et les chercheurs sont associés à ces initiatives depuis la première année de licence**, ce qui permet de développer très tôt chez l'étudiant l'autonomie, la prise d'initiative, la créativité, le goût du risque et de l'innovation, le sens critique et la capacité de travailler en équipe.

La volonté de l'établissement de renforcer à tous les niveaux le lien recherche-formation s'exprime également à travers le projet Éco-campus. Il s'agit d'un projet transformant et structurant qui vise à renforcer l'identité de l'établissement dans le Nord Franche-Comté à travers quatre objectifs :

- réhabiliter, dans un souci d'exemplarité en matière de développement durable, les bâtiments du campus de l'IUT en faisant du site de Belfort Techn'hom un chantier école pour les formations et une vitrine technologique et scientifique pour les entreprises et les chercheurs ;

- donner une plus grande lisibilité aux formations de l'IUT et de l'UFR STGI, en particulier aux formations du secteur industriel ;
- répondre, par la formation et la recherche, aux grands enjeux liés à l'énergie et aux mobilités ;
- mobiliser la communauté universitaire, les collectivités et les entreprises autour d'un projet fédérateur.

Ce projet repose sur des partenariats structurants entre l'IUT, l'UFR STGI et l'UMR 6174 qui doivent permettre, outre la mutualisation de ressources patrimoniales, techniques et humaines, la création de plateaux technique et scientifiques et le développement concerté de l'offre de formation universitaire dans le Nord Franche-Comté.

Il est envisagé notamment un projet de plateforme scientifique partagée multifonctions recherche, formation, innovation et valorisation sur la thématique de la gestion des flux d'énergie et des composants associés. Cette plateforme fédérera sur le site de l'Éco-campus des équipements scientifiques co-localisés et les compétences associées autour d'une gouvernance commune. L'Université de Franche-Comté et l'UTBM s'associent dans ce projet.

5. LE RENFORCEMENT DU PARTENARIAT FRANCO-SUISSE

Le territoire de coopération franco-suisse est relativement bien intégré, avec une unité linguistique qui constitue un facteur de cohésion fort. Plusieurs instances de coopération transfrontalières ont déjà été mises en place afin de stimuler les partenariats et de permettre l'élaboration conjointe de stratégies de développement.

C'est dans cet esprit que **la Communauté du savoir** a été créée. Co-présidée par l'université de Franche-Comté depuis 2014, elle représente un réseau de partenaires qui vise à renforcer, valoriser et stimuler les collaborations franco-suisse dans l'Arc jurassien dans les domaines de la recherche, de l'enseignement et du transfert. Cette communauté s'inscrit dans un territoire de coopération qui couvre les départements du Jura, du Doubs et du Territoire de Belfort côté français, et les cantons du Jura, de Bern, Neuchâtel et Vaud côté suisse. Elle s'appuie notamment sur des acteurs académiques qui ont affirmé leur volonté d'élaborer conjointement des stratégies et de contribuer au développement d'une économie fondée sur la connaissance et sur l'innovation dans la zone transfrontalière.

Les acteurs de la Communauté du savoir sont, à ce jour, l'université de Franche-Comté (UFC), l'université de technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM) et l'école nationale supérieure de mécanique et des microtechniques (ENSMM) côté français, et l'université de Neuchâtel (UniNE), la haute école Arc (HE-ARC) et la haute école d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud (HEIG-VD) côté suisse.

D'après l'édition 2014 de « *Regional innovation scoreboard* », le développement des systèmes d'innovation dans la Région Franche-Comté, dans la Région lémanique qui comprend les cantons du Valais, de Genève et de Vaud, et dans l'Espace Mittelland qui comprend les cantons du Jura, de Berne, de Neuchâtel et de Fribourg, permet de positionner le territoire de coopération comme « *Innovation follower* » côté français et « *Innovation leader* » côté suisse. À l'heure où les régions

européennes doivent renforcer leur compétitivité à l'échelle internationale, **le territoire de coopération présente ainsi des atouts considérables pour améliorer la performance de ses systèmes d'innovation et inscrire durablement ses activités dans une dynamique créative.** C'est dans cette perspective que les acteurs académiques du projet souhaitent collaborer ; cette volonté se traduira prochainement par le dépôt d'un projet Interreg.

La vocation de la Communauté du savoir est de s'étendre des deux côtés de la frontière et offrir un cadre unique à l'ensemble des projets partenariaux qui relèvent de la même logique. C'est le cas, en particulier, du **collegium international SMYLE** (Smart systems for a better life) initié en 2013 et qui associe l'EPFL côté suisse au CNRS, à l'université de Franche-Comté, à l'ENSM et à l'UTBM côté français. Basé sur les activités de l'UMR 6174, l'objectif de ce collegium est de catalyser des initiatives communes, de développer des synergies et de s'appuyer sur les complémentarités scientifiques et technologiques entre les partenaires, afin de réaliser des projets communs de haut niveau en recherche, en formation et en transfert. Parmi les réalisations du collegium à ce jour, on peut citer :

- l'organisation de trois séminaires ;
- trois thèses en co-encadrement (en cours) ;
- la mise en place de travaux pratiques et de cours communs de niveau master ;
- la mise en place de cours communs de niveau doctorat.

Un projet Interreg a été déposé pour accompagner l'ouverture de la collaboration avec les entreprises et la mutualisation de salles blanches.

Dans le domaine des sciences humaines et sociales, plusieurs axes et actions peuvent contribuer à cette ambition :

- socio-anthropologie de la transmission des savoirs professionnels et culturels (EA 3189) ;
- société, production et culture de masse (EA 2273) ;
- approche comparative du politique (EA 2273) ;
- enjeux socio-économiques des situations de rupture de trajectoire familiale dans les très petites entreprises rurales de l'Arc jurassien franco-suisse (Interreg IV) ;
- mise en place d'un forum transfrontalier avec l'université de Genève par les géographes.

Université de Franche-Comté
1 rue Claude Goudimel
25030 Besançon cedex
www.univ-fcomte.fr
actu.univ-fcomte.fr